

**AMBASSADE  
DE LA  
REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**AU KENYA**

**Réf. N° 204.02.11/...671.../MAECD/2025**

The Embassy of the Republic of Burundi to the Republic of Kenya presents its compliments to the United Nations Human Settlements Programme in Nairobi and has the honor to transmit herewith the national statement of the Republic of Burundi which will be delivered during the resumed Second Session of the UN-Habitat Assembly (UNHA-2.2) to be held from 29<sup>th</sup> to 30<sup>th</sup> May 2025, in Nairobi.

The Embassy of the Republic of Burundi to the Republic of Kenya in Nairobi, takes this opportunity to renew to the Ministry of Foreign and Diaspora Affairs of the Republic of Kenya, the assurances of its highest consideration.

**Nairobi, May 27<sup>th</sup>, 2025**

**- UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME  
NAIROBI-KENYA**



---

P.O. Box 61165 - 00200 Nairobi - Kenya, Tel: +254 718 22 40 41, +254 718 22 43 07

Email: [embunai@yahoo.fr](mailto:embunai@yahoo.fr) / [ambabunairobi@gmail.com](mailto:ambabunairobi@gmail.com)

Website: <https://www.ambabunairobi.mae.gov.bi/>

DEUXIÈME SESSION DE L'ASSEMBLEE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (ONU-HABITAT) : MOT DU CHEF DE LA  
DELEGATION BURUNDAISE

NAIROBI, KENYA, DU 29 AU 30 MAI 2025

---

**Excellence, Mesdames et Messieurs,**

**Chers participants,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir, en cette date du .....mai 2025, de m'adresser à cette auguste Assemblée à l'occasion de ces assises de la **deuxième session de l'assemblée de l'ONU-HABITAT** sous le thème : « ***Un avenir urbain durable grâce à un multilatéralisme inclusif et efficace : atteindre les objectifs de développement durable en temps de crises mondiales*** » .

Permettez-moi, au nom du Gouvernement du Burundi, de toute la délégation burundaise ici présente et à mon nom propre, de remercier **Madame Anacláudia Marinheiro Centeno Rossbach**, la Secrétaire Générale Adjointe de l'ONU et Directrice Exécutive de l'ONU-HABITAT, pour ses efforts dans l'atteinte des objectifs qu'ONU-Habitat s'est fixés et le succès dans l'organisation de la présente Assemblée.

Dans la solidarité des pays membres des Nations Unies, le Burundi, sous le leadership de Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République, s'est engagé dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris sur le climat, du nouveau programme pour les Villes et d'autres accords internationaux que

le Burundi a ratifiés qui militent en faveur du développement holistique urbain.

Je saisis cette opportunité pour vous faire part de quelques progrès réalisés par notre pays, le Burundi, dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et du Nouvel Agenda Urbain :

1. Le Burundi vient de se doter d'une nouvelle Vision à l'horizon 2040, Pays émergent et 2060, Pays développé.

Parmi les stratégies et outils de sa mise en œuvre, le Burundi a organisé en décembre 2024, une Table ronde regroupant les Partenaires au développement ainsi que les investisseurs privés dont la plupart alignent déjà leurs financements en conséquence.

2. L'Etat du Burundi a mis en place un cadre législatif approprié pour encadrer le secteur de l'habitat urbain à travers notamment le Code de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction.
3. Dans le cadre de la loi portant Réorganisation de l'Administration Communale, le développement du secteur urbain sera bien synchronisé à travers toutes les communes du pays.
4. Le Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage organisé, du 16 août au 6 septembre 2024, et dont les résultats viennent d'être publiés

est un outil de taille en matière de planification de l'Habitat au Burundi.

5. Dans le domaine de la résilience aux changements climatiques, la mise en place d'une cartographie multirisque des catastrophes naturelles et le plan de contingence nationale harmonisé de préparation et de réponse aux urgences ainsi que le lancement du vaste programme de reboisement national à travers le projet « Ewe Burundi urambaye » ont déjà donné des fruits satisfaisants, la construction d'une première route (BURURI-GAKUBA) résiliente au changement climatique, le Projet de Résilience Urbaine (PRU) dont les préparatifs vont bon train a bénéficié d'une enveloppe de 113 millions de Dollars Américain de la part de la Banque Mondiale, le Projet de Résilience dans les Transports (PRT) financé également par la Banque Mondiale à hauteur de 120 millions de Dollars, a, quant à lui, déjà démarré.
6. Le processus de mettre en place un Schéma National d'Aménagement du Territoire qui est à ses débuts, permettra de synchroniser toutes les interventions multisectorielles. Il nécessite ainsi un appui tant technique que financier pour sa mise en œuvre.

Pour une mise en œuvre effective de ces projets, nous demandons à l'Organisation des Nations Unies pour l'Habitat et à toutes les Organisations Onusiennes qui œuvrent pour le développement de s'investir activement ; surtout en faveur des

pays moins avancés car ceux-ci ont beaucoup besoin des assistances tant techniques que financières.

Pour notre cas, le thème choisi pour cette deuxième Assemblée de l'ONU-Habitat a été très bien comprise étant donné que, dans la Vision du Burundi susmentionnée, la mobilisation du partenariat pour le développement a été mis en avant, compte tenu de l'émergence du Burundi, de l'engagement et de l'apport de tout un chacun : le Gouvernement en premier lieu, les investisseurs privés locaux et internationaux, les Partenaires au Développement, la Diaspora sans oublier les parties politiques et la société civile.

Nous soutenons l'idée que les Etats membres devraient examiner et approuver le prochain plan stratégique pour la période 2026-2029 qui vise à garantir un logement, des terres et des services de base adéquats pour tous, à cibler la transformation des établissements informels et des bidonvilles et à tirer parti de l'urbanisation comme moteur du développement durable.

Bien plus, nous sommes d'avis que les Etats membres devraient examiner un projet de lignes directrices internationales sur les villes intelligentes centrées sur l'humain, conformément à la demande formulée par les Etats membres dans la résolution 2/1 de l'Assemblée.

Pour conclure, le Burundi invite donc, tous les acteurs désireux de contribuer à l'essor du secteur de l'habitat en général et des logements sociaux en particulier à mobiliser leurs investissements et leur rassure de son soutien pour l'atteinte des objectifs visés.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION !**